

Politique | La nouvelle préfète de la Haute-Vienne a pris ses fonctions



Fabienne Balussou, la nouvelle préfète de la Haute-Vienne, a pris ses fonctions le 25 octobre. En poste en Haute-Saône depuis deux ans, elle s'est installée en famille avec son époux et ses trois enfants dans ce département qu'elle va découvrir au fil des mois.

C'est par des gestes symboliques appelant au devoir de mémoire que Fabienne Balussou a célébré son arrivée à la Préfecture de la Haute-Vienne. Elle a tout d'abord déposé des gerbes devant les monuments aux morts des deux premières guerres mondiales puis à la Préfecture, au pied de la stèle qui rend hommage aux fonctionnaires morts pour la France. Après avoir visité l'usine Renault Volvo Trucks Remanufacturing avec Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué aux transports, elle s'est rendue à Oradour-sur-Glane pour déposer une gerbe devant le tombeau des martyrs.

Une rencontre avec la presse a été organisée, le 26 octobre, pour faire connaissance avec les représentants des médias locaux. L'occasion de se présenter et de répondre aux premières questions. « J'ai un parcours atypique avec une première vie professionnelle dans l'administration pénitentiaire à Rouen puis à La Santé où j'ai développé une compétence en ressources humaines précise Fabienne Balussou. J'arrive ici avec humilité et une certaine expérience pour être rapidement opérationnelle et accompagner les projets industriels de ce territoire, les questions agricoles et les infrastructures ». Elle compte aussi veiller sur la « sécurité quotidienne » et plus particulièrement sur les « violences intrafamiliales ». Autre point qui l'inquiète, la sécurité routière avec « un nombre de décès qui a doublé en un an soit 24 à ce jour et 398 blessés, les comportements sur la route sont préoccupants avec le non respect des limitations de vitesse et la consommation d'alcool et de stupéfiants. Il y a un rejet de la responsabilité individuelle, je vais travailler sur cette thématique ».

Ces prochains jours seront consacrés à la rencontre avec les hommes et les femmes qui font vivre ce territoire. « J'ai l'habitude de prendre le temps d'écouter les élus et acteurs institutionnels du territoire pour prendre la mesure de leurs attentes et connaître ainsi la réalité du contexte ». Une préfète qui a salué la féminisation du corps préfectoral qui atteint près de 30 % suite à la loi Sauvadet, exception faite en Limousin où tous les postes sont désormais occupés par des femmes.

Corinne Mériquaud

Crédit Photo : Corinne Merigaud

Publié sur aqui.fr le 28/10/2021

[Url de cet article](#)